


 **2 JOURS**  
2 et 3 juillet 2026

 **35 PARTICIPANTS**  
Effectif maximum du gîte

 **DANS L'AIN (01) SUR  
DIFFÉRENTS SITES DU BASSIN  
DE LA VEYLE**

 **TARIF**  
Journées gratuites et réservées  
aux techniciens de rivière

Participation aux frais d'hébergement  
et de restauration  
Forfait dîner, nuitée et petit  
déjeuner 65 euros environ

Repas des jeudi et vendredi midi  
au restaurant à la charge des  
participants (20 euros environ  
par repas)

Info adhésion sur [www.arraa.org](http://www.arraa.org)

## LE RÉSEAU, C'EST QUOI ?

Des acteurs professionnels en  
région Auvergne-Rhône-Alpes  
qui se fédèrent et s'entraident  
pour l'amélioration de l'état des  
milieux aquatiques et de l'eau.  
Il a pour vocation de créer du  
lien et d'accroître l'efficacité  
des actions entreprises par  
les collectivités locales qui  
s'investissent pour préserver les  
milieux aquatiques.

AVEC LE SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER :

## TECHNICIEN.NES DE RIVIÈRE



Les techniciennes et techniciens de rivière se rassemblent chaque année sur un ou plusieurs territoires mitoyens. En 2026, c'est au tour de nos techniciens du Syndicat Mixte Veyle Vivante de nous accueillir. Nous aurons le plaisir d'échanger sur des sujets éclectiques qui promettent de belles découvertes !

## INTERVENANTS ET STRUCTURES D'ACCUEIL

### Syndicat Mixte Veyle Vivante

- Laurent CHARBONNIER
- Stéphane KIHL



## CONTACT

Chloé RENOARD  
Chargée de mission  
[chloe.renouard@arraa.org](mailto:chloe.renouard@arraa.org)

# PROGRAMME



## JEUDI 2 JUILLET 9 H 30 - 18 H

### 9 H 30 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Rendez-vous directement sur site à Saint-Denis-Lès-Bourg  
Lieu de RDV fourni lors de la confirmation d'inscription

### 10 H : DÉRIVATION ET RECRÉATION DU LIT MINEUR DE LA VEYLE AU DROIT DE LA GRAVIÈRE DE SAINT-DENIS-LÈS-BOURG

Sur la commune de Buellas, une gravière pour l'exploitation de granulats est présente sur le cours d'eau depuis 1972. La Veyle était à cet endroit transformée en un large plan d'eau, posant de nombreux problèmes écologiques. Le SMVV profite de l'opportunité d'une demande d'agrandissement par le carrier pour proposer un projet de dérivation. Le chantier a pris fin en 2010 et cette visite sera l'occasion de présenter les évolutions du projet et la gestion du site.

### 12 H : REPAS AU RESTAURANT (À LA CHARGE DES PARTICIPANTS)

### 14 H : RENATURATION DE LA VEYLE À POLAIZÉ À POLLIAT

Au droit du site du moulin de Polaizé, la Veyle a été historiquement détournée de son talweg pour alimenter un ancien moulin dont l'activité de meunerie a disparu depuis longtemps. Le site appartient aujourd'hui à la société Oxyane, dont l'activité principale est la transformation dans l'agro-alimentaire et qui n'a jamais exploité l'aménagement hydraulique constitué par le seuil de vannage alimentant l'ancien moulin à des fins économiques.

Afin d'accompagner l'évolution du fonctionnement de la Veyle sur le tronçon impacté par l'ancien vannage, le SMVV s'est porté maître d'ouvrage pour une opération de renaturation de la Veyle sur le tronçon concerné.

Le principal objectif de l'opération est de restaurer des fonctionnalités plus naturelles à la rivière de la Veyle sur le tronçon actuellement impacté par l'ancien vannage.

### 16H : FRAYÈRES ET ZONES HUMIDES À POLLIAT

Grand Bourg Agglomération, dans le cadre d'un projet de ZAC, se trouve dans l'obligation de procéder à la compensation de destruction de zones humides en application du principe ERC.

Dans ce cadre, le SMVV a proposé d'agir sur trois parcelles avec différents travaux de réouverture de zone humide par suppression de peupleraies et restauration d'une frayère à brochets.

## VENDREDI 3 JUILLET 10 H - 14 H

### 10 H : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Lieu de RDV fourni lors de la confirmation d'inscription

### 10 H 30 : RENATURATION DE L'ÊTRE AUX MOLIÈRES

Le ruisseau de l'Être est un cours d'eau phréatique alimenté par de nombreuses sources et résurgences issues de la nappe des cailloutis de la Dombes. Classé comme réservoir biologique dans le SDAGE, le ruisseau de l'Être est susceptible d'abriter des espèces patrimoniales très rares sur le bassin versant, comme la lamproie de Planer. L'Être est toutefois cloisonné par un ouvrage faisant obstacle à la continuité écologique.

Afin d'améliorer la qualité écologique du ruisseau de l'Être tout en permettant à l'exploitation piscicole de poursuivre son activité, le SMVV s'est porté maître d'ouvrage d'une opération de restauration écologique de l'Être sur le site des Molières.

### 12 H : REPAS AU RESTAURANT (À LA CHARGE DES PARTICIPANTS) ET FIN DE LA RENCONTRE À 14H

## INSCRIPTION

**INSCRIPTION EN LIGNE ICI  
JUSQU'AU 24 JUIN 2026**

### REPAS ET HÉBERGEMENT

Gîte l'Etoile du matin - JASSERON (01)  
Hébergement au gîte  
Chambres partagées

**Repas du soir et petit-déjeuner sur place**  
Piscine sur place, prévoir un maillot de bain !

Tarif Repas du soir/nuitée/petit déjeuner : **65 euros environ**  
Repas des jeudi et vendredi midi au restaurant à la charge des participants : **environ 20 euros**

